

Français 2805A

Introduction à la linguistique I

Automne 2019

Cours magistral (CM): lundi 10h30 – 12h30, local TC 205
Travaux dirigés (TD) : lundi 14 :30-15 :30, local UC 11052B04 ou
Mercredi 11 :30-12 :30, SH 3305 (Chaque personne sera assignée
à l'un des deux groupes, où la présence est **obligatoire**).

Professeur: François Poiré
Bureau : UC 3124
661-2111 xt. 85711
fpoire@uwo.ca

Heures de permanence : mercredi 9:30-11:30
Assistant : Michael Iannozzi
Bureau : UC 2127

Heures de permanence: TBA

Prérequis :

Le cours FR1910 ou FR1900e est un prérequis nécessaire pour ce cours:

(The following text is a decorative graphic consisting of scattered lowercase letters and symbols, possibly representing a linguistic or phonetic concept.)

Description générale

Ce cours introduit les principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, l'étude de certaines autres langues). Dans ce premier cours d'intr

Déroulement

Les séances en salle de classe prendront la forme d'exposés du professeur et d'exercices. En plus des deux heures de cours magistral (lundi), une séance hebdomadaire (une heure) d'exercices et

Calendrier des activités:

	<u>Dates</u>	<u>Évaluation</u>		
1.	9 sept.		1. <u>Introduction générale</u>	Présentation du cours Les notions générales La transcription phonétique
	9-11 sept.	atelier		
2.	16 sept.		2. <u>La phonétique</u>	La transcription phonétique et la phonétique articulatoire
	16-18 sept.	atelier		
3.	23 sept.		3. <u>La phonétique et la phonologie</u>	La phonétique combinatoire et la phonologie
	23-25 sept.	atelier		
4.	30 sept.	Vous recevez le t.p.1		
	30 sept-1 ^{er} oct.	atelier		
5.	7 oct.	Vous me donnez le t.p. 1		
	7 oct.-9 oct.	atelier		
6.	14 oct.			

©ql74219 0.816406 6272 Tm ()Tj/3.15789046(o)-7.046(o)-7.046(o)

Manuel :

Tous les textes seront disponibles sur le site OWL du cours.

Bibliographie :

Des références bibliographiques disponibles à la bibliothèque de l'université seront fournies tout au long du trimestre.

Qualité du français :

Les étudiants sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (**travaux pratiques**). Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français :

1. **Grammaire:** les étudiants sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1910 ou FR 1900e (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.

Pénalités pour les travaux remis en retard :

